

# PARTENARIAT EXCLUSIF 2017



Pour vos ouvriers, optez  
pour le **Chèque Pass  
Restaurant** :  
**1 000 €** d'économie  
par an et par salarié  
**200 € de pouvoir  
d'achat  
supplémentaire!**

**AVANTAGE EXCLUSIF**

CAPEB  
44

**10 € HT**

tout frais compris  
pour toute commande !



\*Calculs réalisés sur le principe de remplacement de 20 primes de paniers mensuelles d'un montant de 8,74 € soumises à abattement de 10 % par des Chèques Restaurant (20 par mois) de même montant avec un taux horaire brut de 12,10 €, des cotisations obligatoires, un taux accident du travail de 6%.

## RENSEIGNEMENTS :

Sodexo : Mathieu Lagré - mathieu.lagre@sodexo.com - Tél. : 06 43 35 63 43



# LE CHÈQUE PASS RESTAURANT, UNE SOLUTION EFFICACE POUR LE SOUTIEN DE VOTRE ACTIVITÉ !

## SIMPLE A METTRE EN PLACE :

- > Un simple bulletin de commande pour recevoir vos chèques sous 72 heures.

## SOUPLE :

- > Vous commandez à votre rythme et quand vous le décidez.
- > Vous modifiez ou supprimez le dispositif à tout moment, sans condition.

## ECONOMIQUE :

- > 1.000 €\* par an et par ouvrier.
- > Accessible dès le premier salarié.

## POUR VOS OUVRIERS :

- > Facile à utiliser sans changer leurs habitudes :  
4 000 commerces sur le département de la Loire Atlantique dont plus de 700 grandes surfaces.
- > Gain de pouvoir d'achat supplémentaire et immédiat : 20 €\* par mois.
- > Un titre de paiement dont toute la famille peut profiter.



\*Calculs réalisés sur le principe de remplacement de 20 primes de paniers mensuelles d'un montant de 8,74 € soumises à abattement de 10 % par des Chèques Restaurant (20 par mois) de même montant avec un taux horaire brut de 12,10 €, des cotisations obligatoires, un taux accident du travail de 6 %.

## RENSEIGNEMENTS :

Sodexo : Mathieu Lagré - [mathieu.lagre@sodexo.com](mailto:mathieu.lagre@sodexo.com) - Tél. : 06 43 35 63 43

**Nouveau**

Le Chèque Pass Restaurant est aussi disponible en format carte !